



Monsieur mon Frere

Vous avez assez entendu les grandes
 plaintes que les Subjects de S. A. for-
 ment contre l'introduction de la Piere
 Extraord^{re} en la Prov. de Brabant com-
 me aussi des respondings dont on les men-
 nait. Je vous prie d'etre fidele a l'usage
 afin que vous ne soiez a pareils coup
 de la Section de la Piere et de quelq. sembler
 adroit que pourroit donner M. Jusseur
 Vous savez bien que pour l'intrest de
 S. A. & des Subjects en quelle facon il faudra
 se conduire en ces affaires. Et n'ayant pres-
 sent @ chose je vous souhaite bonne
 grace de la comble de tous felicités avec
 Vostre Comp. & demeure
 Monsieur mon Frere

Ala Haye le 24 d'Avril 1651

Vostre fidele & humble
serviteur & secret
Gerrit de Willem

Aug. 07.

2070
MAG 1711
MPL

